Section académique d'Amiens



COMPTE RENDU AUDIENCE

Rectrice de Région Académique 26/11/2020.

Une audience en visio conférence a été demandée à notre initiative dans le cadre de l'UNSA Education des Hauts de France.

Notre délégation était composée de Nicolas Penin, (Secrétaire Régionale de l'UNSA Education), **Cédric Bart**(Sec. Régional Adjoint Académique de Lille), **Maxime Paruch**(Sec. Regional Académique d'Amiens, **Isabelle Deruy** (Sec. Acad Adjoint A&I de Lille) et **Christian Dahenne** (Sec. Acad A&I d'Amiens.)

Après un propos liminaire de Nicolas Penin et la satisfaction par Mme la Rectrice de voir une organisation syndicale comme la nôtre qui considère l'échelon de la Région Académique dans sa volonté de dialogue, nous commençons par exposer notre attente concernant la région académique.

Le premier constat que nous faisons et que si nous voulons que cet échelon administratif existe, il faut que tous les acteurs puissent le faire vivre. Nous rappelons à Mme Cabuil qu'elle fut, quand elle était Rectrice à Amiens, une opposante à la fusion.

Pour que vive la Région Académique il faut que celles et ceux qui participent à son existence soient traités de la même manière. Or depuis longtemps et dans les différentes instances où nous siégeons, L'Unsa Education rappelle et condamne la différence de régime indemnitaire entre les personnels administratifs.

Nous ne pouvons que nous féliciter de constater qu'il y ait eu un plan express de complément indemnitaire dans les 2 académies pour compenser certaines différences constatées.

Le Secrétaire Général de la Région Académique (SGRA), Michel Domain, nous explique que cela s'est fait comme ça car cela devait être clôt pour 2020 mais que pour 2021 il fallait mettre en place un régime unique entre Lille et Amiens. Dans un premier temps, cette convergence se met en place pour les collègues évoluant dans les services. Mais que dès janvier, il fallait réunir des GT avec les organisations syndicales pour remettre à plat la carte du RIFSEEP car le fléchage des fonctions n'étaient pas le même, qu'il y avait des fonctions nouvelles également, et la prise en compte des grades à Lille contrairement à Amiens.

Nous rappelons que nous sommes pour le respect du cadre ministériel qui avait été envoyé dans les académies lors de la première négociation du RIFSEEP et que nous sommes opposés au maintien des grades qui vont à l'encontre de la logique de ce régime indiciaire qui s'attache aux fonctions :ce système permet de tenir compte des collègues qui exercent des missions supérieures à leur grade.

Nous estimons également que si la convergence indemnitaire se faisait, alors nous ne pouvons pas oublier les autres personnels administratifs notamment ceux qui exercent en EPLE et en CIO.









Nous revendiquons ,comme cela se fait déjà à Amiens et comme le revendiquons au niveau national, la disparition de la distinction des logés et non logés.

Valérie Cabuil pense à titre personnel que les demandes que nous faisons sont légitimes puisqu'elle les a acceptées en son temps à Amiens mais que le Secrétaire Général de Lille ne serait pas forcément de cet avis.

Le SGRA convient que cette convergence pour les personnels exerçant en EPLE et en CIO devra se faire également mais sera compliquée et coûteuse. Cependant le ministère demande à ce que cela se passe vite et donc qu'il faut le faire.

Le second thème est la formation continue des adultes qui devient une compétence de la Région Académique. Nous exprimons notre inquiétude. En effet la situation sanitaire a impacté la dispense des formations et une situation financière dans certains GRETA qui étaient déjà compliquées. Le DRAFCO répond que des formations ont eu lieu en distanciel et présentiel mais que c'était une période compliquée. Les GRETA doivent faire leurs mues et diversifier les réponses aux appels d'offres avec le privée et ne plus dépendre uniquement que de la commande publique. Les GIP participent aux soutiens financiers des GRETA en difficulté en avançant notamment de la trésorerie. Je rappelle que lors du dernier CCAFCA à Amiens début 2020, le DG du GRETA de l'Aisne nous avait dit que pour payer les intervenants et fournisseurs, c'était la trésorerie de l'Etablissement support qui faisait l'avance, ce qui est illégal.

Le DRAFCO répond que le plan de l'Aisne est en marche pour se remettre financièrement à niveau. La Rectrice prend la parole en nous disant qu'elle avait demandé 0 licenciement dû à la COVID.

Le troisième thème est notre relation avec la région des Hauts de France. Nous rappelons la difficulté que les lycées ont eu de fonctionner pendant le 1^{er} confinement car les agents restaient chez eux. La Rectrice est d'accord avec nous et ne comprend pas pourquoi on appelle encore les versants SUD et Nord. Nous soulignons l'effort de la collectivité pour avoir voté des moyens humains supplémentaires pour pouvoir appliquer le protocole sanitaire et ses consignes.

Le Secrétaire Académique,

Jahens